

## **Avons-nous réellement besoin d'une « Loi Orale »**

Vidéo de One For Israel

Lien vers la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=fydP2WK5pic>

Notre vidéo « Le mythe de la Loi Orale » (traduite sous le Titre « réfuter le Mythe de la « Loi Orale ») a atteint le million de vues (dépassé lors de la mise en ligne de la vidéo).

Si vous ne l'avez pas encore regardée, <https://www.youtube.com/watch?v=Pe5Vw3EtnEE> . Étant donné le vaste intérêt, nous avons décidé de créer deux séquelles.

Dans cette vidéo, nous allons révéler ce qui est faux dans la déclaration des Rabbins que, prétendument, les lois écrites de Moïse ne peuvent pas être comprises sans la tradition rabbinique les clarifiant dans la Loi Orale.

Une autre vidéo (pas encore postée en anglais au moment de cette traduction), que vous pouvez regarder sous le lien suivant ([igod.co.il/M28](http://igod.co.il/M28)) donne 10 raisons supplémentaires pourquoi nous ne croyons pas qu'il y a une Loi Orale donnée par Dieu au Mont Sinai.

Donc dépendons nous vraiment de la tradition rabbinique, « La Loi Orale », afin de comprendre la Loi écrite ? C'est ce que les rabbins désirent que nous croyons. De cette manière, nous restons dépendants d'eux. Cette dépendance leur apporte le pouvoir, qui leur permet d'extorquer le peuple. Et bien entendu, en plus de cela, ils font un tas d'argent.

Mais dans La Bible Dieu dit au peuple d'Israël l'exact opposé. Depuis le début, Dieu a rendu clair à Israël que Ses commandements ne sont pas compliqués. Donc afin de les comprendre nous ne dépendons pas des rabbins afin de nous les expliquer.

Deutéronome 30:11-14

«Ce commandement que je te prescris aujourd'hui n'est certainement point au-dessus de tes forces et hors de ta portée. Il n'est pas dans le ciel, pour que tu dises : Qui montera pour nous au ciel et nous l'ira chercher, qui nous le fera entendre, afin que nous le mettions en pratique ? Il n'est pas de l'autre côté de la mer, pour que tu dises : Qui passera pour nous de l'autre côté de la mer et nous l'ira chercher, qui nous le fera entendre, afin que nous le mettions en pratique ? C'est une chose, au contraire, qui est tout près de toi, dans ta bouche et dans ton cœur, afin que tu la mettes en pratique.»

Ainsi donc, selon les règles d'interprétation bibliques, les commandements bibliques sont basés sur la plus simple lecture du texte. C'est le contexte des versets dans La Bible elle-même qui clarifie ce que l'Auteur original veut dire. Il n'y a rien de mal à demander de l'aide si nous ne comprenons pas quelque chose Mais nous ne devons pas être dépendants d'une personne qui prétendument est la seule avec l'autorité pour interpréter. C'est ce que les rabbins désirent que nous pensions. Donc, les rabbins font fréquemment usage d'une logique fallacieuse qui est un appel à l'ignorance, un argument de l'ignorance. Une erreur logique dans laquelle on essaie d'arriver à une conclusion par manque de connaissance ou de preuve.

Par exemple, disons que je ne comprends pas un commandement comme, qu'est-ce qu'un « Orla » (prépuce) et comment je dois le couper ? Ou, je ne sais pas ce qu'est une « Succah » (cabane) et en quelle couleur, angle et manière la construire. Donc, il doit exister une Loi Orale qui explique et interprète ce que je ne sais pas.

Voyons ce que Rabbi Yossi Mizrahi déclare : « Écoutez, il y a un point simple à faire ici, le jour où vous aurez une réponse à cela nous continuerons la discussion. Il y a 613 commandements écrits et aucun d'eux ne contient une explication sur comment les accomplir. Rien. »

Cet exemple typique a été pris d'une lecture de l'un des plus fameux rabbins de nos jours, Rabbi Yossi Mizrahi, donnée en janvier 2017 à Ramat Gan. Dans cette lecture un jeune garçon de 17 ans a défié Rabbi Mizrahi à prouver l'existence d'une Loi Orale, après avoir dit au rabbin qu'il a regardé notre vidéo, « Le Mythe de la Loi Orale », une vidéo qui prouve n'a pas été donnée à Moïse par Dieu au Mont Sinaï.

Encore une fois, vous pouvez regarder cette vidéo sous le lien suivant : [igod.co.il/015](http://igod.co.il/015) (en hébreu).

Premièrement, il est important de se rappeler que de nos jours, des milliers d'années après le Don de La Loi, il est très probable que nous ne comprenions pas chaque mot. Ou que nous comprenions autre chose que la signification originale. Mais nous devons nous rappeler que l'Hébreu Biblique que le peuple d'Israël utilisait est similaire mais pas identique à l'Hébreu Moderne que nous parlons aujourd'hui. Parce qu'il y a des mots, termes, expressions ou commandements que nous ne comprenons pas, cela ne signifie pas que le peuple vivant à cette époque ne comprenait pas non plus.

Par exemple, en Ézéchiel 1 nous trouvons le mot « Khashmal ». Évidemment, la signification de « Khashmal » au temps d'Ézéchiel et dans le contexte du texte n'est pas identique à sa signification moderne, « Électricité ». Le mot « Khashmal » est un exemple parfait montrant comment les sages se contredisent les uns les autres. Ainsi donc, leurs mots ne peuvent être « la Loi Orale » transmise par Moïse. Les rabbins ne sont pas d'accord les uns avec les autres concernant la signification de « Khashmal ».

Rashi dit, que « Khashmal » est le nom d'un ange. Rabbi Bahya Ben Asher, toutefois, déclare que cela se réfère à des animaux. Dans Parshanut Metzudat David il est dit que cela se réfère à des flammes. Ensuite à nouveau Abarbanel déclare que cela signifie « prophéties ». Malbim, dit que « Khashmal » est la Présence de Dieu, déclare en outre qu'il est interdit d'accepter l'interprétation d'Abarbanel. Il dit « « Khashmal » - Dieu pardonne que nous acceptation l'opinion d'Abarbanel. » Plutôt confuse, cette « Loi orale ».

Maintenant, nous désirons aller sur chaque déclaration de la lecture de Rabbi Yoshi Mizrahi et la démontrer.

Commençons.

« Qu'est-ce qu'une « Orla » ? Comment saurez-vous ce qu'est une « Orla » ? Comment Moïse savait-il où couper ? Ce n'est pas écrit comment circoncire. Comment pouvaient-ils savoir où couper ? » (Rabbi Yossi Mizrahi)

Comment pouvons-nous comprendre la signification du mot « Orla » (prépuce) ou comment savons-nous comment circoncire sans une Loi Orale nous disant comment. Il semble que Mizrahi oublie que le commandement de la circoncision a été donné à Abraham des centaines d'années avant l'Alliance du Sinaï, qui supposément était quand la Loi Orale a été donnée avec La loi Écrite. Donc Abraham avait-il un rabbin qui a voyagé dans le temps afin de lui expliquer comment circoncire ?

Selon le Professeur Nisan Rubin et le Professeur Binyamin Mazar la circoncision des mâles n'est pas qu'un phénomène juif. C'était une tradition connue parmi la majorité des peuples. En fait, dans les temps anciens il était commun aussi dans la zone d'Égypte, Assyrie, et autour de la Méditerranée autour de 3000 ans avant Jésus-Christ.

« Tfilin » - Comment faire ? Comment se fait-il qu'ils mettent tous des Tfilin noirs autour du monde ? » (Rabbi Yossi Mizrahi)

Et comment se fait-il que depuis des milliers d'années, la population en Asie fasse des Sushi avec des algues vertes ? Peut-être les Japonais ont aussi reçu une Loi Orale avec les règles pour les Sushis ? Quand une certaine tradition existe depuis des milliers d'années cela ne signifie pas que Dieu l'a ordonnée. Actuellement, le mot « Tfilin » n'est pas mentionné dans la Bible du tout.

Plutôt, les sages ont pris un mot « Totaphot » plus tard et déclaré que cela se référait à Tfilin. Toutefois, celui qui compare le commandement des « Totaphot », en Deutéronome 6:8, avec le commandement identique donné plus tôt en Exode 13:9,

Deutéronome 6:8

וְקִשְׂרֹתֶם לְאוֹת, עַל-יָדְךָ; וְהָיוּ לְטֹטְפֹת, בֵּין עֵינֶיךָ.

Exode 13:9

וְהָיָה לְךָ לְאוֹת עַל-יָדְךָ, וּלְזִכָּרוֹן בֵּין עֵינֶיךָ, לְמַעַן תִּהְיֶה תּוֹרַת יְהוָה, בְּפִיךָ: כִּי בְיָד חֻזְקָה, הוֹצֵאתָ יְהוָה מִמִּצְרָיִם.

Celui qui compare verra que la signification de « Totaphot » est actuellement « Comme souvenir ». Le commandement « Comme Totaphot entre tes yeux » ne nous commande pas de mettre une boîte sur notre front. Plutôt, c'est un commandement de toujours se souvenir de Dieu dans notre pensée. Nous avons élaboré sur ce sujet dans un article sous le lien suivant (sur la vidéo).

« La Loi Écrite ne nous dit pas quoi écrire dans la Mezuzah. Qui est venu avec cela ? » (Rabbi Yossi Mizrahi)

Quand nous en arrivons à la Mezuzah, tout comme les Tfilin, c'est encore à propos d'un verset sorti de son contexte. Regardons ce qui est écrit en Juge 16 verset 3 «et il saisit les battants de la porte de la ville et les deux poteaux, les arracha avec la barre, les mit sur ses épaules, et les porta sur le sommet de la montagne qui est en face d'Hébron. » וּבִשְׂתֵי הַמְּזוּזוֹת

En jugeant par ce verset, en déduirions nous que les habitants de Gaza, les Philistins, gardaient le commandement de la Mezuzah ? Bien sur que non ! La signification du mot « Mezuzah » devient évident dans le contexte : le poteau entourant une porte. Samson les a attrapés quand il a arraché les portes de la porte de la ville. Par conséquent, la Mezuzah n'est qu'un autre terme dont la signification par les rabbins a été changée et sortie de son contexte. Sous le lien suivant (sur la vidéo) vous pouvez développer sur ce sujet.

« Qu'est-ce qu'un fruit d'arbres splendides ? Il est écrit que nous avons besoin de 4 d'entre eux, 4 espèces. » (Rabbi Yossi Mizrahi)

Mizrahi ne comprend pas comment discerner la signification de « 4 espèces », et en général, comment comprendre quoi que ce soit relié à Succot, sans l'explication fournie par la Loi Orale. Tout d'abord, en Deutéronome 4 et 13, Dieu nous avertit de ne rien ajouter aux commandements écrits dans La Torah. «Vous n'ajouterez rien à ce que je vous prescris»(Deutéronome 4:2)

Ainsi, même si nous ne comprenons pas complètement les commandements regardant Succot et cela ne dit pas exactement comment construire une Succah, nous n'avons toujours pas l'autorité d'ajouter à ces commandements, des traditions, des règles et des règlements que nous ne pourrions trouver nulle part dans La Torah.

Mais c'est exactement ce que les sages ont fait. Et comme si ce n'était pas assez, ils l'ont aussi fait dans le Nom de Dieu. Donc, ils doivent être appelés à rendre compte d'avoir usé du Nom de Dieu en vain.

Pourquoi Dieu n'a-t-IL pas donné de lignes directrices claires et détaillées dans La Torah pour toutes les petites choses ?

Par exemple, comment la Succah doit être construite, quelle grandeur, à quel angle, couleur, et ainsi de suite. Ou quel espèce d'arbres splendides ? Probablement, pour les mêmes raisons pourquoi Dieu n'a pas donné à toutes les fleurs dans le monde la même forme et la même couleur. IL ne désire pas que chaque chose soient faites de la même manière et soient identiques. Regardez tout autour la Création de Dieu. Les couleurs, les formes et les odeurs montrent une impressionnante variété. Dieu est créatif. Et il a fait les humains créatifs et leur a donné la liberté de créer avec créativité. Afin qu'ils puissent exprimer leur créativité.

Aussi dans ce commandement et les autres. Si IL ne nous laisse pas connaître en quelle taille ou forme, angle ou direction, la Succah doit être construite donc apparemment ce n'est pas ce qui est important pour Dieu. Plutôt, Il nous l'a laissé, pour notre imagination et créativité. Apparemment, Il ne désire pas que nous soyons fixés sur une certaine forme, modèle ou structure. A la place, IL nous autorise à exprimer notre créativité et notre individualité. Tout ce qui est important pour Dieu est que nous nous rappelions qu'IL nous a sortis d'Égypte.

Imaginez pendant une seconde comment ennuyeux ce serait : Une ville dans laquelle tout le monde porte exactement la même chose. Tous les hommes porte des vestes noires, des pantalons noirs et des chapeaux noirs. Et toutes les femmes en robes noires et portant des couvre-chefs noirs. Attendez une minute. Bnei Brak. Eh bien, peu importe.

« Il n'est pas écrit dans La Bible comment consacrer le Shabbat. Il n'est pas écrit dans La Bible ce qu'est « Le Travail ». » (Rabbi Yossi Mizrahi)

«Vous n'allumerez point de feu, dans aucune de vos demeures, le jour du sabbat.» (Exode 35:3)  
Prêtez attention à cela, une action a été prohibée, à savoir allumer du feu. Le feu n'est pas le problème mais l'action de l'allumer. Pourquoi ?

Le contexte nous le raconte. Un verset plus tôt il est écrit : «On travaillera six jours; mais le septième jour sera pour vous une chose sainte; c'est le sabbat, le jour du repos, consacré à l'Éternel. Celui qui fera quelque ouvrage ce jour-là, sera puni de mort.» (Exode 35:2)

Avez-vous remarqué que le mot « Travail » a été mentionné deux fois ? Ce n'est pas accidentel. En Égypte, le peuple d'Israël travaillait non stop. Maintenant, ils sont commandés de ne pas travailler, mais de se reposer un jour par semaine. Un jour consacré à Dieu, la famille et le repos.

L'allumage d'un feu était considéré comme un travail. Pourquoi ? Pas parce que Dieu avait un problème avec le feu, mais parce que l'allumage d'un feu était physiquement fatigant, ne se finissait jamais.

Contrairement à aujourd'hui dans les temps bibliques allumer un feu impliquait d'aller dans les bois, couper les arbres, ramener le bois au camps, le couper en morceaux plus petits, construire un tas de bois et ensuite essayer de mettre le tas complet en feu. Nous parlons de plusieurs heures de travail physique difficile qui ne doit pas être fait durant Shabbat.

Pourquoi ? Parce que vous devez vous reposer à Shabbat, relaxer, passer du temps avec votre famille et considérez profondément Dieu. C'est un repos pour le corps et l'âme.

Toutes les règles que la « loi Orale » a ajouté, par exemple ne pas séparer un pot de yaourt à Shabbat, ne pas découper de papier toilette, ne pas se sécher à Shabbat, ne pas regarder dans le miroir à Shabbat, et d'autres ridicules, règles rabbiniques ratent complètement le propos de Dieu et le but actuel.

Sur la question du Shabbat, nous avons dédié une autre vidéo ([lien sur la vidéo](#)) que vous pouvez regarder sous le lien suivant.

Mizrahi déclare : « Construisez la de la manière que JE vous ai montré sur la montagne, la manière dont JE vous ai montré sur la montagne, en général JE vous ai montré comment construire le Tabernacle. Dieu a montré des choses à Moïse qui ne sont pas écrites dans La Torah. C'est l'évidence pour une Loi Orale. C'est écrit au temps passé, quand JE vous ai montré , quand JE vous ai montré alors. »

Selon Rabbi Mizrahi, le phrasé « quand Je vous ai montré » implique une transmission orale. Sans remarquer, Mizrahi a choisit d'utiliser, de tous les chapitres, celui qui prouve l'exact opposé de sa déclaration. Depuis que Moïse a écrit par des détails méticuleux et dans de nombreux chapitres TOUS les commandements connectés au Tabernacle.

Voyez Exode chapitres 25 à 30, chapitres 35 à 40, et vous trouverez que la déclaration de Mizrahi se retourne contre lui, depuis que Moïse a actuellement clarifié, dans les écrits, la manière dont Le Tabernacle doit être construit dans tous ses détails.

Au fait, vous pouvez voir plus de l'exemple utilisé par Mizrahi dans un article que nous avons écrit pour vous. Suivez simplement le lien à la fin de cette vidéo.

« Que gagneraient les sages à venir avec des milliers de règles ? (Rabbi Yossi Mizrahi)

Heureux que vous l'ayez demandé ! Prenons par exemple Succot, la fête des Tentés. Ou pour le bien de l'argument, toutes les autres coutumes. En de simples mots, leur gain est le pouvoir, contrôle et l'argent. Les Rabbins sont la seule autorité et ont le droit de déterminer pour le peuple d'Israël ce qu'est une Succah Casher et quels sont les 4 espèces.

Qu'est-ce que les vendeurs d'Etrogg feraient sans que leurs clients ne soient attachés aux règles des Rabbins ? Il en résulte que la Religion est un business lucratif. La tradition rabbinique préserve et encourage ce business, typique des autres religions aussi, qui n'a sa validation que d'une seule source. Cela fonctionne comme un monopole ou un cartel.

Par exemple, selon le site web « Kipa », le marché des « 4 espèces » à lui seul génère une dizaine de millions en une seule semaine, une fois par an. Maintenant, imaginez comment de nombreuses personnes dans la famine pourraient être nourries avec ces millions générés dans les Yeshivas et le marché Casher, argent provenant de nous tous. D'une certaine manière il semble que nous aurions déjà fait disparaître la pauvreté en Israël.

Ainsi donc vous comprenez ce qu'est l'agenda des « Sages » derrière la création de milliers de règles ? Cela leur donne le pouvoir et le contrôle sur le peuple. Cela nous rend dépendants d'eux uniquement et cela apporte beaucoup, beaucoup, beaucoup d'argent.

Au fait, sous le lien suivant, vous pourrez en apprendre plus sur le côté financier de la tradition rabbinique (lien sur la vidéo). Et soyez surs d'être assis parce que les chiffres ici vont vous étonner.

Pour résumer : Nous avons prouvé qu'il n'y a pas besoin de la tradition rabbinique pour nous expliquer La Bible (La Torah). C'est plutôt, comment les Rabbins peuvent organiser leur contrôle exclusif sur nos vies. Et cela, évidemment, s'exprime aussi dans l'argent, dans beaucoup d'argent.

Enfin, nous désirons défier Rabbi Yossi Mizrahi et les rabbins en général avec cette question : Si nous suivons votre logique que la Loi écrite ne peut être comprise sans la tradition rabbinique pour nous l'expliquer, comment donc Adam et Eve ont-ils compris la signification du commandement «Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre, et l'assujettissez; et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tout animal qui se meut sur la terre.» (Genèse 1:28) Ou le commandement de ne pas manger de l'arbre de la Connaissance. «car le jour où tu en mangeras, tu mourras.» (Genèse 2:17)

Adam et Eve ont-ils pu vérifier dans la Loi Orale ? Impossible, parce que selon les Sages la Loi Orale a été donnée avec La Torah au Mont Sinaï, des milliers d'années après l'expulsion du jardin d'Éden. Peut-être Adam et Eve ont voyagé dans le futur, étudié dans une Yeshiva rabbinique et ont voyagé pour retourner dans le passé.